



École Lajoie
Conseil d'établissement
Mercredi 29 mars 2017
18h47



Procès-verbal

Présences

Qualité	Nom	Présent (e)	Absent (e)
Président	Philippe Dalpé	x	
Directrice de l'école	Lucie Turcotte	x	
Directrice Adjointe de l'école	Roxane Dubuc	x	
Enseignants	Jonathan Lambin Dubois	x	
	Léonie Trépanier	x	
	Sophie Paré	x	
	François Thivierge	x	
Fondation	Marguerite Nelly		x
Membres parents	Parents Bénévoles		x
	Catherine Charpentier	x	
	Yves Corriveau	x	
	Sarah Dorner	x	
	Jean Pelland		x
	Nathalie Rolland	x	
Service de Garde	Nicolas-Eric Marquis	x	
Membre de la communauté et Commissaire			x

Lecture de l'ordre du jour par Philippe Dalpé à 18h49.

1. Période de questions du public :

Pas de question du public.

2. Adoption de l'ordre du jour :

Sophie Paré ajoute un point aux varia : Classe verte à proposer pour ses élèves et à faire approuver par le CE.

L'ordre du jour est proposé par Monsieur Yves Corriveau et appuyé et secondé par Madame Sarah Dorner

3. Adoption du procès-verbal du mercredi 22 février 2017 (document joint)

À la demande de Lucie Turcotte :

Point 4 : Convention de gestion de l'école au lieu de convention de l'école

Point 5.2 et point 9.6 : Chaque jour, je bouge! (Précision sur la présence de la virgule et le point d'exclamation)

Point 8 : Pour *approbation* et non *adoption*

4. Suivis au procès-verbal – critères direction de l'école – fournitures scolaires

Pour les critères de la direction de l'école :

Monsieur Yves Corriveau propose et Madame Catherine Charpentier approuve

Fournitures scolaires : Plusieurs compagnies contactées.

Avec Brault & Bouthillier, il est possible d'acheter les effets scolaires à la carte, d'effectuer la transaction par Internet (**via** la compagnie) et recevoir le tout directement à la maison.

Les listes des effets scolaires des professeurs sont requises pour avoir plus de détails sur les compagnies qui pourraient être sollicitées (Bureau Plus, papeteries de l'arrondissement d'Outremont).

5. Grilles-matières (document joint)

Chaque année, on doit approuver le nombre de minutes d'enseignement associé par matière en respectant les balises du ministère.

La procédure veut que la 1^{re} étape de consultation se fasse en CPEE. Ensuite, les enseignants représentant tous les niveaux retournent en consultation auprès de leurs collègues et reviennent avec des propositions ou un statu quo.

Lucie Turcotte explique la grille-matière (quelles sont les matières enseignées par des spécialistes ou par les titulaires), les différentes parties du tableau. Il faudra rajouter les minutes pour les TSA du préscolaire.

Sophie Paré (représentante du 3^e cycle) demande aux parents : Les parents seraient-ils prêts à concéder 60 minutes d'anglais pour avoir un spécialiste en art plastique. Ce sont les titulaires qui donnent la matière en arts plastiques et ils ne se sentent pas à l'aise.

Sarah Dorner donne son avis comme quoi elle adore les projets réalisés en arts plastiques. Ça ne lui dérangerait pas de concéder une heure d'anglais pour profiter d'un enseignement venant d'un spécialiste pour les arts plastiques. D'autres parents sont contents de cette grille-matière et que ça dépend des besoins de tous. D'autres trouvent important d'avoir plus d'anglais au 3^e cycle.

Monsieur Philippe Dalpé propose et Nathalie Rolland seconde

6. Composition du conseil d'établissement 2016-2017

Chaque année, on doit se questionner sur le nombre de parents et d'enseignants qui compose le CE. Présentement, nous avons 6 parents, 6 membres du personnel. Nous avons ce même nombre de représentants depuis quelques années.

Philippe Dalpé trouve qu'il manque une personne (OPP, Fondation Les Amis de Lajoie, Bibliothèque).

Dans la période de questions : il pourrait y avoir un point à l'ordre du jour (d'informations) systématiquement concernant l'OPP, la Fondation et la Bibliothèque. Important de préciser que la personne qui présente des informations durant la période de questions ne pourra pas participer au CE (donner son opinion, prendre part aux discussions et voter). Si la personne ne peut pas se présenter et qu'elle fait parvenir un résumé, un membre du CE pourra le diffuser.

Lucie Turcotte précise que pour faire partie du CE, il faut être élu. Si la personne est élue, elle pourra participer au CE.

Dans la loi, on ne peut pas réserver de place dans l'ordre du jour pour un parent sauf dans la période de questions (au début de l'assemblée).

Yves Corriveau suggère de faire parvenir une lettre aux parents, de la part du président qui explique le mode du fonctionnement du CE, les postes à combler et les invite à une assemblée pour susciter la participation de nouveaux parents.

En début d'année lors de la convocation, les parents reçoivent une communication sur le fonctionnement du CE (ce que ça implique) et quels types de décision sont pris durant ces réunions. Il y a transmission des courriels des membres du CE pour que les parents puissent entrer en communication avec vous s'ils ont des questions.

Coordonner un courriel sur la disponibilité du PV du CE.

Sur la Voix de Lajoie, faire un lien vers le site de l'école pour accéder facilement aux PV des CE. Diffuser le mode de fonctionnement sur le site de l'école, le calendrier des rencontres. S'assurer que les informations sur les modes de diffusion (Facebook, La Voix de Lajoie, site Internet de l'école) soient reliées entre elles (procès-verbaux et ordre du jour des CE). Au moment que les procès-verbaux et les ordres du jour sont déposés, il peut y avoir un courriel envoyé à l'ensemble des parents pour les informer.

Inviter un membre de la communauté (voir dans la loi pour plus de précision) : Le but est que cette personne fait le lien entre l'école et la communauté. Il peut participer aux échanges, mais n'a pas le droit de vote. Catherine Charpentier ou Nathalie Rolland va essayer d'entrer en contact avec un membre de la communauté (Francine Unterberg).

On maintient 6 membres des parents et 6 membres du personnel. On pourrait avoir un autre membre du personnel. On essaie de recruter un membre de la communauté.

7. Démarche CSMB vivre-ensemble (i.e réflexion sur la rentrée scolaire)

Yves Corriveau explique durant la rencontre au mois de septembre, des parents ont exprimé des inquiétudes, des préoccupations (voir PV à préciser celui auquel Yves Corriveau fait référence).

Yves Corriveau se fait apostropher par deux mamans (Guy-Drummond et Querbes) et qui le questionne sur le racisme à Lajoie. Il y a eu un événement qui a été mal interprété ou mal compris. Yves Corriveau souhaiterait avoir un événement rassembleur en s'appuyant sur des valeurs comprises dans le Code de Vie (la diversité culturelle) pour l'année prochaine.

Intervention de Lucie Turcotte : Elle présente la démarche de la CSMB. L'ensemble des actions qui découlent de la CSMB (formations, accompagnement, Pluri-Pluri au SDG). Lucie Turcotte présente un document du SRÉ (Service des Ressources Éducatives).

Sarah Dorner passe un commentaire comme quoi la CS n'a pas encore commencé à répondre aux appels à l'action de la commission des vérités et des conciliations : sujet qui n'est pas à être abordé au CE. Lucie Turcotte se réfère aux ressources éducatives. Sarah Dorner affirme qu'au niveau de la CS, il y a un manque le programme pour aider les écoles en lien avec les premières nations. Elle dit que les premières nations n'ont rien à voir avec la diversité culturelle. Lucie Turcotte précise que le **Vivre Ensemble** inclut toute la clientèle desservie par la CSMB.

Yves Corriveau suggère de faire des événements simples pour célébrer la diversité culturelle en impliquant les membres des communautés culturelles (apporter des objets pour les présenter : objets religieux, du pays d'origine, rapporter d'un voyage).

Il y a la suggestion de créer un comité sur la diversité culturelle.

Il y a la suggestion de faire un souper communautaire dans la cour d'école (Lucie Turcotte). Cibler une date et au nom du CE, de faire un tel événement. Insister que les familles doivent apporter un met de leur pays ou un met traditionnel familial.

Nicolas-Éric apporte une nuance sur la diversité culturelle et la différence (classes TSA).

Léonie Trépanier souligne le fait que les enseignants font déjà beaucoup d'activités en lien avec la diversité et qu'en raison d'un événement malheureux, ils ressentent la pression de se justifier et de se valoriser davantage.

En conclusion, Yves Corriveau exprime son idée comme quoi il est intéressant de prendre connaissance ce qui est fait à la grandeur de l'école comme projet.

Jonathan Lambin Dubois invite les parents à souligner les bons projets au même titre que les parents aiment connaître les réalisations faites à l'école. Lucie Turcotte invite les parents à communiquer via La Voix de Lajoie pour que Dominic Plante puisse publier les encouragements des parents.

Sarah Dorner questionne Lucie Turcotte : Comment l'école a répondu au Chef autochtone de Saskatchewan, du Québec et du Labrador. Sarah Dorner a envoyé un courriel avec des liens (*en ne précisant pas à qui elle a envoyé le courriel*). Elle dit qu'il y a un courriel qui a été envoyé à Lajoie. Lucie Turcotte répond qu'elle n'a pas reçu de courriel de chef autochtone. Sarah Dorner indique que le courriel envoyé est une information qui a été publiée dans les médias. Lucie Turcotte dit que c'est la CSMB aux communications qui s'occupent de répondre.

Roxane Dubuc présente une activité qui était vécue à deux reprises dans l'année. Un pique-nique (ou un déjeuner) en début d'année scolaire qui avait pour but d'initier une rencontre entre les enseignants et les parents ce qui rassurait grandement les parents d'élèves au préscolaire. La même activité était reconduite dans les dernières journées pour « boucler la boucle » de l'année scolaire.

Mardi, 4 avril : Publicité de Sophie de s'habiller en bleu pour souligner le mois TSA.

8. Nouvelles service de garde

8.1 Journées pédagogiques

Nouvelles dates (le 13 juin qui est remplacé par le 20 juin).

Nouvelle pédagogique à annuler à venir à cause de la journée tempête.

8.2 Inscriptions

La semaine prochaine, les parents recevront la réinscription pour le SDG pour l'année scolaire 2017-2018 en format papier (l'année prochaine la procédure se fera probablement par format électronique).

8.3 Décloisonnement

Début cette semaine, petits ajustements pour faciliter l'organisation des activités. Les listes sont affichées à l'entrée du SDG. Pour les activités les plus populaires, il y a eu un tirage au sort. Ceux qui n'ont pas eu leur 1^{er} choix, on les met d'office dans leur 2^e choix. Nicolas-Éric demande aux parents d'être attentifs à l'affichage des groupes des activités.

9. Nouvelles de la direction

9.1 Soirée hommage aux bénévoles

La CSMB organise une soirée pour rendre hommage aux bénévoles (jeudi, 4 mai 2017 de 19h à 21h) à Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont avec Jean-Marie Lapointe comme conférencier. Les membres du CE sont invités sur une base volontaire et Lucie Turcotte va lancer l'invitation aux parents de la Fondation et ceux impliqués à la bibliothèque. Aussi, les parents qui ont fait beaucoup de bénévolat dans l'école seront sollicités.

9.2 Journée tempête – reprise

Une **date sera statuée** entre enlever la pédagogique du mois de mai ou de juin.

9.3 Compte-rendu rencontre « parents-direction » : Communication

Yves Corriveau : constate qu'il y a une amélioration dans la communication, mais il y a quelques irritants.

Les parents ont reçu à la dernière minute l'horaire des spécialistes pour la rencontre des bulletins lors de la 2^e étape.

Yves Corriveau a voulu appeler à l'école parce que sa conjointe s'est rendu compte qu'elle avait donné le mauvais muffin à son enfant (il y avait plein de noix). La maman savait que dans la classe, il y avait un élève très allergique aux noix. Les parents ont tenté de faire plusieurs appels pour éviter un incident majeur. Yves Corriveau a appelé d'abord au

secrétariat et a laissé un message. Pas de retour d'appel. Il a appelé à nouveau : n'est pas en mesure de parler avec la secrétaire. Il a appelé Nicolas-Éric qui a répondu à l'appel et a pu s'occuper de la situation. Yves Corriveau propose qu'il puisse y avoir un système de téléphone d'urgence qui est opérationnel.

Lucie Turcotte communiquera avec les ressources de la CSMB si c'est possible que lorsqu'un parent veut laisser un message urgent, il y ait un protocole d'établi.

10. Varia

Classe verte à proposer (Sophie Paré)

Camp Mariste à Rawdon.

Un dodo à l'extérieur.

Tous les élèves sont finissants. Ils iront au secondaire l'année prochaine.

60\$ par famille

Être véhiculé par des parents bénévoles tout en respectant les balises très serrées de la CSMB.

Une TES serait en tout temps avec le groupe (Caroline).

Semaine de reconnaissance des éducateurs spécialisés (du 3 avril au 7 avril).

Nicolas-Éric Marquis propose et François Thivierge seconde

Jonathan Lambin Dubois fait un retour sur l'agrandissement de la cour d'école sur le stationnement de la ville. Quelles sont les actions que l'on peut poser pour prendre une partie du stationnement.

Levée de l'assemblée à 20h26

Secrétaire pour le procès-verbal : Roxane Dubuc, directrice adjointe

	Jonathan + Stagiaire	Catherine	Nathalie	
Sophie Léonie François + Stagiaire				Philippe Lucie
	Yves	Sarah	Nicolas-Éric	Roxane